

CULTURE DE PAIX ET CULTURE DE GUERRE. PIERRE DE COUBERTIN ET LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE DE 1910 À 1920

Patrick Clastres

Presses Universitaires de France | « [Guerres mondiales et conflits contemporains](#) »

2013/3 n° 251 | pages 95 à 114

ISSN 0984-2292

ISBN 9782130617549

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2013-3-page-95.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CULTURE DE PAIX ET CULTURE DE GUERRE. PIERRE DE COUBERTIN ET LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE DE 1910 À 1920

Dans un article récent, de nature épistémologique et historiographique, Paul Dietschy s'interroge sur la place des sportifs et des sports dans les « logiques de totalisation » du premier conflit mondial pour conclure que « le sport ne s'est pas à l'évidence plié au diktat de la culture de guerre »¹. D'une certaine manière, cette démonstration reproduit ses conclusions précédentes – sa thèse date de 1997 – sur l'incapacité du fascisme à opérer un contrôle total du football italien, de ses joueurs professionnels, des ses publics indociles. Elle participe ainsi des trop rares études qui interrogent la perméabilité du fait sportif à la société globale, ce qui est une manière d'ébranler l'édifice d'un phénomène sportif envisagé, sans démonstration, comme un « fait social total ». Avec ses gymnases, ses stades, et ses piscines, le sport entretient des rapports d'inclusion et d'exclusion avec le reste de la société assez similaires au monastère à l'abri de sa clôture, ou bien à l'école protégée derrière ses murs de classe. Ce qui ne signifie pas qu'il convient de replier l'identité sociale des athlètes sur leur seul statut de sportifs, mais qu'il est nécessaire de questionner la porosité entre la sphère des sports et la sphère sociale. Une telle posture épistémologique a pour autre mérite de ne pas évacuer d'emblée la question de la neutralité prêtée au sport : ladite neutralité sportive n'est jamais qu'une protection élevée par les institutions sportives contre l'intrusion des autres forces sociales et des pouvoirs étatiques.

Or, dans le sous-champ disciplinaire que constitue l'histoire du sport, la polarité militaire et guerrière a fini par recouvrir et occulter les logiques de paix internationale par le sport, de confraternité sportive, et de culture sportive de masse transnationale. Autrement dit, rares sont les travaux qui envisagent les rencontres athlétiques et les échanges sportifs comme une contribution à la paix, ou un prolongement de la paix, que ce soit avant, pendant, ou après les conflits. Tout au plus peut-on citer quelques articles

1. Paul Dietschy, « Le sport et la Grande Guerre : problématiques et approches historiques », in Luc Robène (dir.), *Le Sport et la Guerre, XIX^e et XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2012, pp. 25-31.

sur les fraternisations du football à la Noël 1914, et sur la place des parties de football dans les trêves tacites de part et d'autre des tranchées. Tous témoignages que Paul Dietschy appelle à envisager « avec une certaine circonspection² ». On expliquera cette lacune par le fait que les historiens du sport travaillent sous la pression des discours de légitimation des sports pour leur utilité guerrière qui fleurissent des années 1880 à 1930. En effet, au contraire de la gymnastique patriotique diffusée entre 1870 et 1914 dans les écoles et dans les sociétés conscriptives, le sport a d'abord été perçu, et brocardé, comme un loisir mondain, une anglomanie, un cosmopolitisme dénué de vertus guerrières. De telles attaques, sans cesse renouvelées, ont conduit les zélateurs du sport à faire assaut de patriotisme du muscle, voire de nationalisme, dans la presse spécialisée ou bien encore aux frontons des monuments aux sportifs morts pour la France. Les dirigeants sportifs, en effet, n'ont eu de cesse de démontrer l'utilité du sport dans la préparation militaire, dans la vaillance et la bravoure au combat, dans la victoire finale. Plus encore, ils ont importé le vocabulaire militaire dans l'espace des sports, et le vocabulaire sportif dans l'espace de la guerre, allant même jusqu'à tenter de faire croire, comme Henri Desgrange, que « la guerre est un grand match » (*L'Auto*, 3 août 1914).

Pour desserrer l'étau historiographique de la contrainte et du consentement, nous proposons d'étudier l'itinéraire d'un homme et d'une institution voués à la paix par le sport sur une période qui débordé les seules années 1914-1918, et cela afin de mieux saisir le poids des avant-guerre et après-guerre. Pierre de Coubertin appartient à cette première génération des dirigeants du sport français, qui n'échappe guère au jeu de surenchère patriotique, et parfois nationaliste, qui se noue entre gymnastique et sport tout au long de la Belle Époque. Mais, en tant que rénovateur des jeux olympiques et président du Comité international olympique (CIO) de 1896 à 1925, il présente aussi cette particularité d'avoir forgé un pacifisme sportif : quoique affrontement symbolique et euphémisé entre nations sportives, l'olympisme mérite d'être classé dans la famille des pacifismes libéraux³. Convenons-en dès à présent, cet olympisme empreint de culture chevaleresque constitue un cas ultime de double contrainte, à la fois lieu de l'affrontement et fabrique de la paix. Encore doit-on considérer les relations que le baron français entretient avec ses collègues du CIO, cet organisme transnational fondé en Sorbonne en juin 1894 pour assurer la permanence et l'itinérance des jeux olympiques rénovés. Ces derniers, peu investis dans cet instrument diplomatique si original, ont aussi baissé pavillon devant l'activisme de leur président. Ce dernier, jusqu'en 1914, assume l'essentiel des tâches et dépenses : secrétariat, correspondance

2. Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, pp. 118-122.

3. Patrick Clastres, « L'olympisme : une tradition inventée », dans « La Chevalerie des sportsmen. Pierre de Coubertin (1863-1937) », thèse de doctorat d'histoire contemporaine de l'IEP de Paris, 9 décembre 2011, pp. 365-376. Une version abrégée et remaniée de cette thèse est à paraître aux Puf en 2014.

d'échelle mondiale, mise sur pied des sessions et des congrès pédagogiques, rédaction de la *Revue olympique* lancée en 1901 à destinations des dirigeants sportifs du monde entier, élaboration théorique de l'olympisme, du financement des festivités olympiques.

Comment ce pacifiste, comment cette institution olympique vouée à la paix des patries sportives, comment l'idéologie olympique affrontent-ils la Grande Guerre, son irruption, sa violence, sa durée ? Le sport et les jeux olympiques imaginés par Pierre de Coubertin seraient-ils une contribution à la brutalisation de la jeunesse avant même le déclenchement de la guerre ? Et cette manière chevaleresque chez Pierre de Coubertin d'envisager le sacrifice guerrier serait-elle une des formes aristocratiques prises par la culture de guerre ? Enfin, le retour des athlètes des empires centraux dans les compétitions olympiques seulement en 1928 serait-il la preuve d'une lente sortie de guerre ? Ou bien faut-il voir là une manière d'importer les germes de la paix dans des temps guerriers ?

LE SPORT COUBERTINIEN : UNE BRUTALISATION DE LA JEUNESSE AVANT LA GUERRE ?

Cartographier la pensée sportive de Pierre de Coubertin dans l'espace des idéologies du corps dans les années 1900-1910 revient à poser la question de la brutalisation de la jeunesse par le sport dès avant la guerre, et à verser le dossier du sport coubertinien au débat historiographique sur « les origines françaises du fascisme⁴ ». Zélateur de l'excès sportif, Pierre de Coubertin n'est pas pour autant un adepte de n'importe quel excès musculaire et corporel. La publication le 20 février 1909 du « Manifeste du futurisme » dans *Le Figaro* lui donne, en effet, l'occasion de se démarquer de l'outrance de Filippo Marinetti et de Giacomo Balla, chez lesquels il ne perçoit que « morbidité inquiète et désarroi mental⁵ ». De fait, il préfère « la belle force humaine fraîche et calme, la vraie et la seule » des sportsmen à « la brutalité, au tapage et à la vitesse folle » des futuristes. L'« extravagance » qu'il reproche aux futuristes, ce n'est pas seulement d'avoir proclamé « la mort du Temps et de l'Espace » et de vouloir détruire le passé, mais d'appeler à « l'incendie des tableaux et des livres qu'admire l'humanité » au risque d'entraîner du « trouble social » et de déchaîner « les masses en fureur ». En adepte des thèses traditionalistes de Frédéric Le Play⁶, Pierre de Coubertin cultive la « réforme sociale » dès lors qu'elle est conservatrice des hiérarchies dites naturelles, et réfute toute idée révolutionnaire qu'elle soit d'inspiration socialiste ou nationaliste.

4. Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire (1885-1914). Les Origines françaises du fascisme*, Le Seuil, 1978, Gallimard, 1998.

5. Pierre De Coubertin, « Extravaganza », *Revue olympique*, avril 1909.

6. Bernard Kalaora, Antoine Savoye, *Les Inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, éd. Champ Vallon, 1989.

Dans « le sport et la morale » publié en 1910, il rejette tout autant comme un « monstre » celui qui « adorerait son propre corps devenu une idole », celui qui « serait, transporté dans le domaine de l'éducation physique, le surhomme de Nietzsche »⁷. Et Pierre de Coubertin de « frémir en songeant aux réserves de férocité raffinée et, partant, de barbarie éventuelle que recèlerait la nature humaine ainsi influencée » car, ajoute-t-il, « il suffirait d'un petit nombre d'exemplaires d'un pareil type surgissant de la foule pour agir fortement autour d'eux et poser une empreinte redoutable sur la société de leur temps ». Un tel rejet du culte de la force suffit à démontrer que la pensée sportive de Pierre de Coubertin ne saurait être interprétée comme uniment réactionnaire ainsi que l'a tenté autrefois l'intellectuel freudo-marxiste Jean-Marie Brohm⁸, ni rattachée à un quelconque fascisme français.

Que le sport puisse être, pour Coubertin, une école de la guerre, il suffit de lire pour cela l'article qu'il consacre à l'escrime en mars 1912.

Les sports ont fait fleurir toutes les qualités qui servent à la guerre : insouciance, belle humeur, accoutumance à l'imprévu, notion exacte de l'effort à faire sans dépenser des forces inutiles. Le jeune sportsman se sent évidemment mieux préparé à partir que ne le furent ses aînés. Et quand on se sent préparé à quelque chose, on le fait plus volontiers. [...] Combien une telle façon d'envisager la bataille – considérer la guerre comme une partie qu'il faut jouer le mieux qu'on peut après s'y être entraîné scientifiquement comme le propose Pierre Mille – facilite les réconciliations ultérieures, les ententes apaisantes, les relations quotidiennes qui se renouent forcément, après un conflit, entre vainqueurs et vaincus⁹!

L'expérience sportive aux colonies serait-elle un champ d'expérimentation de la violence corporelle ? Autrement dit, Pierre de Coubertin aurait-il apporté sa contribution à « l'ensauvagement du continent européen » par le colonialisme, ce « poison instillé dans les veines de l'Europe » selon Aimé Césaire¹⁰ ? Dans l'article qu'il intitule « les sports et la colonisation », Pierre de Coubertin imagine « utiliser colonielement l'influence sportive » à des fins de pacification¹¹. Il estime notamment que la diffusion du sport dans les élites indigènes doit pouvoir rendre « le joug beaucoup plus tolérable et plus léger ». Et il dénonce les autorités coloniales française ou allemande pour craindre « qu'une victoire, même pour rire, pour jouer, de la race dominée sur la race dominatrice prendrait une portée dangereuse et risquerait d'être exploitée par l'opinion locale comme un

7. Pierre De Coubertin, « Le sport et la morale », *Revue olympique*, février 1910.

8. Jean-Marie Brohm, « Pierre de Coubertin et l'avènement du sport bourgeois », in Pierre Arnaud (dir.), *Les Athlètes de la République*, Toulouse, Privat, 1986, pp. 283-300 et du même auteur, « Les idées réactionnaires du baron Pierre de Coubertin », *Le Mythe olympique*, éd. Christian Bourgois, 1981, chapitre III.

9. Pierre De Coubertin, « L'escrime est-elle énervante ou pacifiante ? », *Revue olympique*, mars 1912.

10. Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, 1950, éd. Présence Africaine, 1989, pp. 11-12.

11. Pierre De Coubertin, « Les sports et la colonisation », *Revue olympique*, janvier 1912, rééd. *Essais de psychologie sportive*, op. cit., pp. 233-241.

encouragement à la rébellion ». Il souhaite même que « les aristocraties gouvernante et indigène pratiquent de compagnie les sports aristocratiques comme le polo, les carrousels, les fantasias, les chasses à cheval ou à éléphant, le yachting ». Une telle mixité, il la conçoit également pour les jeunes gens issus du peuple, qu'ils soient colons ou indigènes, non pas dans une perspective d'émancipation, mais bien dans le but de mieux asseoir la domination coloniale.

Eh bien ! Nous irons plus loin. Nous croyons que les sports, à condition bien entendu de ne pas leur laisser prendre des apparences trop militaires et un moule d'enrégimentement qui pourrait aider à préparer en effet quelque rébellion future, nous croyons que les sports, jusque dans les rangs populaires, doivent être encouragés conjointement chez les indigènes et chez le gouvernant. Les sports sont en somme un instrument vigoureux de disciplinisation. Ils engendrent toutes sortes de bonnes qualités sociales, d'hygiène, de propreté, d'ordre, de self-control. Ne vaut-il pas mieux que les indigènes soient en possession de pareilles qualités et ne seront-ils pas ainsi plus maniables qu'autrement ?

Au premier abord, on serait donc tenté de croire que le sport coubertinien est une contribution à la « banalisation de la violence » avant le déclenchement-même de la guerre, et partant, une sorte de pré-« brutalisation »¹² de la jeunesse française, en l'occurrence celle d'Agathon¹³. Sa conception ludique et chevaleresque de la guerre participe du culte de la belle mort que lui ont enseigné les pères jésuites de l'Externat de la rue de Madrid. Mais, dans son cas, elle s'accompagne d'une croyance dans les capacités du sport à rapprocher les peuples. C'est ce qu'exprime son « Ode au sport » récompensée en 1912 d'une médaille d'or lors des concours artistiques des jeux de Stockholm. Rédigée en français et en allemand, quelques mois seulement après le coup d'Agadir du 1er juillet 1911 et le règlement de la seconde crise marocaine du 4 novembre, elle doit être interprétée comme une contribution au rapprochement entre Paris et Berlin. Après avoir présenté le sport comme « plaisir des dieux et essence de vie », Pierre de Coubertin lui attribue sept qualités comme autant de personnifications divines (Beauté, Justice, Audace, Honneur, Joie, Fécondité, Progrès), avant de lui en attribuer une huitième en guise d'apothéose :

O Sport, tu es la Paix. Tu établis des rapports heureux entre les peuples en les rapprochant dans le culte de la force contrôlée, organisée et maîtresse d'elle-même. Par toi la jeunesse universelle apprend à se respecter et ainsi la diversité des qualités nationales devient la source d'une pacifique et généreuse émulation¹⁴.

12. Ces deux concepts sont empruntés à George L. Mosse, *La Brutalisation des sociétés européennes. De la Grande Guerre au totalitarisme*, Hachette littérature, 2000, mais décalés de notre fait vers l'avant-guerre.

13. Henri Massis et Alfred de Tarde (Agathon). *Les Jeunes Gens d'aujourd'hui*, 1913, Paris, éd. Imprimerie nationale, 1995, avec une présentation de Jean-Jacques Becker.

14. « Ode au Sport/Oden den Sport », publié sous le double pseudonyme de Georges Hohrod et Maurice Eschbach, Gand, Impr. Van Dosselaere, 1912 (édition en Français et en Allemand, publié également dans la *Revue Olympique*, décembre 1912).

Le sport est-il contesté pour ses excès par les médecins hygiénistes et par les défenseurs des gymnastiques, Pierre de Coubertin en vient à militer pour l'effort sportif violent. Il s'érige même en défenseur de l'athlète spécialisé contre ceux qu'il dénomme « les *pacifistes* de l'Éducation physique », « ceux qui redoutent l'effort violent et cherchent à tout *arrondir* »¹⁵. Il vise, ici, les promoteurs, français notamment, de la gymnastique scolaire rationnelle et médicale, La dénonciation des « excès du sport » par les médecins et les pédagogues de l'école de Genève au Congrès de psychologie du sport qu'il a lui-même organisé à Lausanne au printemps 1913. Le record, d'après lui, « ne vise pas exclusivement à faire de l'excès ; c'est avant tout, une constatation, une comparaison ; c'est aussi l'aiguillon des ambitions d'élite indispensables au progrès de la foule »¹⁶. Bientôt un nouveau danger surgit que Pierre de Coubertin dénomme « professionnalisme patriotique », autrement dit l'émergence d' « athlètes entretenus aux frais de la nation », des « athlètes préparés » grâce à l'argent public (cas français) ou à la générosité privée (cas anglo-saxon)¹⁷. Pour empêcher cette « nationalisation du sport » selon ses propres termes, il envisage d'imposer le « serment de loyauté prêté jadis par les concurrents avant la rencontre », serment de l'athlète sera prêté pour la première fois par le Belge Victor Boin lors des jeux d'Anvers en 1920. Plus encore, pressentant la montée des dangers, il dessine lui-même le drapeau olympique comme la synthèse des drapeaux nationaux présents sur les cinq continents. Ironie du sort, il le présente aux congressistes assemblés à Paris pour le XX^e anniversaire du rétablissement des jeux le 23 juin 1914, c'est-à-dire à quelques jours de l'attentat de Sarajevo.

1914, COMMENT PIERRE DE COUBERTIN EST ENTRÉ DANS LA GUERRE

Âgé de cinquante-et-un ans au moment où éclate le premier conflit mondial, donc n'étant pas soumis à l'obligation de servir dans l'armée territoriale, Pierre de Coubertin n'a de cesse de multiplier les interventions auprès des pouvoirs publics pour être envoyé au front comme interprète militaire. Sans succès. Son journal de guerre, encore inédit¹⁸, permet de reconstituer son état d'esprit durant ces journées cruciales

15. Pierre De Coubertin, « Critique du Congrès de Lausanne. IV », *Revue olympique*, avril 1914.

16. Pierre De Coubertin, « Une campagne contre l'athlète spécialisé », *Revue olympique*, juillet 1913.

17. Pierre De Coubertin, « Nouveaux aspects du problème », *Revue olympique*, novembre 1913, et « La question d'argent », *Revue olympique*, décembre 1913.

18. Composé de 169 pages couvertes d'une écriture dense et précise, il est intitulé « La guerre de 1914 au jour le jour. Notes d'un témoin », ce qui correspond à l'idée alors répandue que la guerre, comme celle de 1870, sera courte. Un deuxième titre accompagné de la mention « ne pas publier » figure sur la chemise qui contient le journal : « La guerre sans tête », une façon de dénoncer l'impéritie de l'état-major, en particulier du généralissime Foch.

qui vont de l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie le 23 juillet jusqu'à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3 août. Ses notes valident très largement, au premier abord, la thèse défendue par Jean-Jacques Becker sur l'entrée en guerre des Français¹⁹, comme les travaux d'Annette Becker et de Stéphane Audouin-Rouzeau sur le « consentement patriotique ».

Durant les douze journées qui courent de l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie le 23 juillet jusqu'à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3 août, Pierre de Coubertin n'évoque à aucun moment l'engrenage des alliances, le fameux « mécanisme » cher à Jean-Baptiste Duroselle²⁰. Et, s'il ne cesse de douter de l'allié britannique, il met quatre jours à se convertir à la thèse de l'impérialisme allemand. Dès le 23 juillet, il croit à « l'imminence de la guerre contre l'opinion commune » et, le 27 suivant, ne relève que des sourires incrédules. Il pose tout de suite la question des responsabilités des puissances centrales, accusant le premier ministre libéral de Hongrie, Istvan Tisza, de « bismarckisme » (23 juillet). Quant à l'Allemagne, il considère le 26 juillet qu'elle a été mise devant le fait accompli par l'ultimatum autrichien. Mais, dès le lendemain, s'étonnant des « surprenantes concessions serbes » – la Serbie accepte neuf points de l'ultimatum autrichien sur dix –, il prophétise « l'imminence du duel germano-slave » et commence à dénoncer « l'impérialisme et la civilisation allemande ». Survient alors un déplacement familial outre-Manche dont les raisons ne sont pas explicitement évoquées : probablement s'agit-il de visiter des amis. Folkestone est atteint le 29 juillet, le jour du bombardement de Belgrade par les Autrichiens, événement qui lui donne l'occasion de dénoncer cette fois personnellement l'empereur Guillaume en critiquant « la mission divine allemande de régénération de l'humanité ». Le chancelier Bethmann-Hollweg ne proclamera pourtant l'état de guerre que le 31 juillet mais l'Allemagne lui semble soutenir l'Autriche depuis que, la veille, Vienne a déclaré la guerre à la Serbie.

Par ailleurs, dès le pied mis sur le sol de la blanche Albion, son anglophilie est affectée par l'insouciance des baigneurs et des joueurs de tennis qui n'ont « aucune idée de la proximité de la guerre », par la contrariété également de la foule anglaise qui doit remettre « ses projets d'excursion sur le continent ». Plus encore, il déplore l'éventuelle neutralité britannique qu'il attribue à « la méconnaissance de la politique européenne par Londres ». Et malgré la « clairvoyance », selon lui, de Sir Edward Grey, il craint « le progrès du parti des neutres à Londres » qu'il peut évaluer dans les journaux à la date du 2 août.

Du fait de la proclamation anglaise de blocus contre les navires allemands sur les côtes de la Manche, Pierre de Coubertin se retrouve pris au piège de l'insularité britannique. C'est ainsi, loin de Paris, qu'il

19. Jean-Jacques Becker, *1914, comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

20. Jean-Baptiste Duroselle, *La Grande Guerre des Français, 1914-1918*, Paris, Perrin, 1994.

perçoit la mobilisation française et les premiers mouvements de troupes. Le viol de la frontière française en trois points qu'il connaît dès le 3 août, puis l'ultimatum adressé à la Belgique qu'il qualifie de « sottise de Guillaume » (4 août) le conduisent à développer des arguments de plus en plus anti-germaniques. Il personnalise sa critique en pointant la « folie de l'empereur » au moment où la *Pall Mall Gazette* se moque du « Mad dog allemand » (5 août). Puis il traite à nouveau les Allemands de « demi-civilisés » (9 août) avant de dénoncer « le crime sans nom de François Joseph et Guillaume » (12 août). Il précise sa pensée en stigmatisant « le fond de mysticisme qui existe dans ces âmes teutones si brutales extérieurement », qu'il dénomme « jehovisme » et qu'il définit comme « la conviction que l'Allemagne est le soldat de Dieu sur la terre » (16 août). Ainsi appliqué à l'Allemagne, « Jehovisme » renvoie à la perception du peuple juif comme expansionniste et trahit une forme alors banale d'antisémitisme.

Le 21 août, il change de registre et compare le comportement des Allemands en Belgique à celui d'Attila. La menace expansionniste allemande n'est pas une découverte du moment pour Pierre de Coubertin. Les « bonnes et mauvaises nouvelles » du 27 août lui donnent en effet l'occasion de rappeler une conversation qu'il avait eue en mars 1905, à Alger, avec « son ami Charles Jonnart », au moment du coup de Tanger. Alors que le gouverneur général de l'Algérie n'y accordait guère d'attention, lui-même y voyait « l'entrée en scène de la gloutonnerie teutonne ». Prescience qui lui permet un nouveau développement dénonçant « l'idée de l'empire d'occident concédé par Dieu à la race germanique ».

Parallèlement, même si Lord Grey a garanti la protection des côtes franco-belges, il doute encore le 3 août de la solidité de l'alliance anglaise. Ce sont les manifestations patriotiques auxquelles il assiste à Trafalgar Square à la suite de l'annonce de l'ultimatum à la Belgique qui le rassurent véritablement. L'armée britannique ne connaissant pas la conscription, la question de la mobilisation des volontaires a toujours inquiété les observateurs français. Ce qui lui permet d'opposer au « mammothisme et yankeesme latent » des Britanniques « le patriotisme viril et la calme dignité de la République française ».

Pierre de Coubertin ne revient que difficilement en France avec sa femme et sa fille par le port du Havre (8 août), où il réside presque un mois. Puis, il rallie seul la capitale le 28 août pour se munir des ressources nécessaires au voyage des siens qu'il projette en direction du Sud-Ouest. Son retour au Havre, mouvementé et encombré, se déroule durant la victoire de la Marne : Trouville (3 septembre), Le Havre (4 septembre), avec retour à Trouville (11 septembre). Son éloignement de Paris explique, en partie, ses difficultés à saisir la réalisation concrète des plans de guerre allemand et français. L'occupation de la Belgique et la venue de Guillaume à Bruxelles lui donnent l'occasion de donner une nouvelle fois dans l'anti-germanisme : pour leur comportement grossier dans la capitale belge, il dénie alors aux fils du Kayser d'être « des gentlemen ».

CONSENTEMENT DU PEUPLE, TRAHISON DES ÉLITES

L'ordre et le calme dans lequel s'opèrent la mobilisation puis l'effort de guerre l'impressionnent. Il note le 28 août que « la Gare Saint-Lazare n'est pas en désordre ». Le 11 septembre, tout en dénonçant « la bourgeoisie bornée qui croit tout perdre au moindre échec », il écrit encore que « la population civile est admirable de calme et d'énergie » et qu'elle est en train de prouver au maréchal von der Goltz, comparé à « un gros poussah », à quel degré il se trompait. Quinze jours plus tard, il rencontre à Arcachon « de la bonne volonté et de la bonne humeur » et s'émeut de « l'héroïsme des fils qui combattent et de l'héroïsme de leurs mères qui ne pleurent pas ». Le 28 septembre, en gare de Bordeaux, il voit des « wagons armés de fleurs et de feuillages ». Bientôt en Béarn, il trouve la région « remarquablement calme », ses « paysans riches », « pas un foyer qui ne soit atteint et pourtant une confiance presque joyeuse, un "entrain" évident ». « L'absence d'aucune parole de découragement et d'aigreur autour de lui » le conduit à opposer « la force morale » des Français « à la force rageuse de l'adversaire » (11 octobre). Même quand la misère commence à se faire sentir (31 octobre), il relève « l'admirable, la prodigieuse entr'aide que pratique le peuple, son abnégation, son tact, sa charité ». Et d'ajouter à propos du courage des soldats et des civils : « On marche sur les actes de vertu ; ils sont aussi nombreux que des brins de gazon. »

Mais Pierre de Coubertin n'a pas l'expérience du front et on ne saurait se servir de son journal pour infirmer les démonstrations sur la « contrainte » subie par les combattants que professent Antoine Prost, Frédéric Rousseau, Nicolas Offenstadt, ou bien encore Rémy Cazals. Ce qui est plus original, sinon surprenant de la part d'un rallié, proche de la Fédération républicaine, c'est la critique virulente du refus des « cléricaux » et des « monarchistes » de participer à l'union sacrée. En revanche, il n'a pas de mots assez forts pour dénoncer « les haines que la guerre semble avoir surexcitées chez certains cléricaux et royalistes intransigeants » (21 octobre). La séance des Chambres du 3 août lui donne une première occasion de dénoncer, sans autre précision, « l'attitude des Camelots et de l'Action française ». Le 4 septembre suivant, pour les quarante-quatre ans de la République française, qui « mériterait bien une victoire pour son jour anniversaire », il médite « sur son histoire de Thiers à Delcassé ». Il s'élève contre « l'exploitation par les réactionnaires irrités du boulangisme, du panamisme... » et ne comprend pas « l'acharnement absurde et puéril à entretenir la passion antireligieuse, le tout au détriment de l'intérêt national ». Un mois plus tard, le 2 octobre, il reproche de nouveau aux « cléricaux de manquer à la trêve sacrée du patriotisme ». De même, le 20 octobre, il note que « les passions politiques n'en couvent pas moins la magnifique discipline qui a présidé à la mobilisation ». Il se plaint de « l'odieuse habitude du dénigrement systématique chez les Français de ces groupes » et espère du « gros du pays qu'il vienne imposer silence par son intervention en masse à ces énergumènes incorrigibles ». Comblé par la « simplicité grandiose » avec laquelle

le jour des morts est célébré par le gouvernement et les autorités, et aussi le cardinal archevêque de Paris, Pierre de Coubertin reproche au parti « clérical » de « n'être point touché par cette noble tolérance » (3 novembre 1918). Il cherche alors « en vain sous la plume de ses écrivains une parole d'admiration pour les instituteurs et pour les ouvriers » et s'indigne du fait qu'« il n'est jamais question que de conversions ». Il qualifie par exemple René Bazin de « vrai sectaire », et reproche à cet écrivain de la revanche, élu en 1903 à l'Académie française après le succès de son roman *Les Oberlé*, de « se contenter d'appeler les Français à la prière et à l'expiation ». Et d'ajouter, avant de la rayer, la phrase suivante qui renvoie à l'attitude des monarchistes et des catholiques après la défaite de 1870 : « C'est toujours la même conception : les défaites sont dues aux mauvais patriotes. »

Pierre de Coubertin ne dénonce pas seulement les monarchistes et les cléricaux sur le terrain politique, il s'attaque, de manière plus générale, aux classes dirigeantes en des termes qui semblent emprunter à la « lutte des classes ». Une telle critique sociale ne relève pourtant pas du marxisme, mais de l'anti-ploutocratie traditionnelle dans la noblesse d'épée. Sans davantage de précisions, il s'élève d'abord contre les dames de la Croix-Rouge et les classes aisées (18 août). Puis, il fait part de son écœurement devant la « façon vraiment honteuse dont se conduisent les richards pour ce qui est des loyers, des impôts et des dettes » alors que « les modestes qui, eux, ne peuvent, se saignent pour répondre aux engagements ». Ce discours reprend peu ou prou l'argumentaire des combattants sur les profiteurs de guerre et sur les « planqués » – les premières plaintes remontent à septembre 1914 –, étudiés respectivement par François Bouloc²¹ et Charles Ridet²². Pierre de Coubertin en arrive à la conclusion suivante : « Ce constat ne relève pas le prestige des feues *classes dirigeantes* si peu dignes de le redevenir » (21 octobre). Une analyse qui s'accorde avec le diagnostic qu'il établit de façon récurrente sur les élites françaises depuis 1886, trop peu pénétrées par la passion sportive donc vouées au dépérissement et à l'inaction.

DEVOIR PATRIOTIQUE ET CIVILISATION FRANÇAISE

Son journal révèle qu'il a proposé le 29 août 1914 au président du conseil municipal, et obtenu de lui, « d'instituer dans les mairies ou les écoles des cours publics du soir sur les peuples impliqués dans le conflit ». L'idée : pallier le défaut d'information des « communiqués officiels qui ne disent plus rien » et contrebalancer « les dépêches énervantes (produites) par la trépidation journalistique que la population ressasse et commente indéfiniment ». Pierre de Coubertin veut donc familiariser l'opinion publique avec sa conception de la diplomatie française, celle qu'il a en

21. François Bouloc, *Les Profiteurs de guerre, 1914-1918*, Paris, éd. Complexe, 2008.

22. Charles Ridet, *Les Embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007.

partage avec le ministre Théophile Delcassé : soutenir la cause des nations d'Europe centrale amies de la France dans leur lutte pour l'indépendance, définir le conflit comme une guerre de civilisation en distinguant clairement le droit des Allemands à un État et la menace que l'hégémonisme allemand fait peser sur la liberté de l'Europe, conforter l'influence française dans le monde en s'appuyant sur l'empire colonial²³.

Ce projet de « cours populaires » ne pouvant plus avoir lieu du fait de l'avancée des troupes allemandes en direction de la capitale, il élabore un nouveau projet, à destination cette fois-ci des jeunes gens, dont l'idée lui est probablement venue à la suite de la chute de Lunéville. À la date du 25 août, il prend en effet prétexte de la défection supposée des contingents d'Antibes, d'Aix, de Marseille et de Toulon composant une division du 15^e corps d'armée pour se livrer à un plaidoyer en faveur de la préparation à la guerre par le sport. Distinguant deux jeunesses au combat, « l'une capable des plus magnifiques audaces froidement accomplies » et « l'autre, peu nombreuse heureusement, susceptible des pires défaillances », il attribue le « vilain exploit » des troupes provençales à un « défaut de préparation virile ». Remontent alors à son esprit les difficultés qu'il a rencontrées un quart de siècle plus tôt pour propager le sport dans les établissements d'enseignement secondaire du Sud-Est. Il regrette que « le football (comprendre le rugby) et la boxe n'aient pu pénétrer ces molles régions pour les régénérer en temps voulu ». Au manque d'entraînement sportif, il ajoute une deuxième explication : « L'énervante prédication des évocateurs de l'âge d'or et des apôtres du pacifisme aveugle », autrement dit la fracture politique de la Provence entre blancs et rouges, entre monarchistes et socialistes.

Dans une longue lettre adressée au ministre des Affaires étrangères Théophile Delcassé aux environs du 16 septembre, il demande « si oui ou non le gouvernement lui confie la mission de remettre sur pied dans tous les départements non envahis, la région de Paris exceptée, les rouages de l'éducation physique (la formule *préparation militaire* a été rayée) en vue de la préparation de la classe de 1916 qui sera l'objet d'un appel anticipé et prochain ». D'un entretien avec le ministre de l'Instruction publique Albert Sarrault le 28 septembre 1914, il obtient de « remettre sur pied dans tous les départements non envahis, la région de Paris exceptée, les rouages de l'éducation physique (la formule *préparation militaire* a été rayée) en vue de la préparation de la classe de 1916 qui sera l'objet d'un appel anticipé et prochain ».

À titre personnel, Pierre de Coubertin publie, en outre, six chroniques dans *La Petite Gironde* entre décembre 1914 et mars 1915, et 63 articles dans *L'Excelsior* entre le 26 octobre 1914 et le 3 janvier 1916 qui, tous, visent à démontrer que le sport est une préparation parfaite à la guerre. Signé Pierre de Coubertin, l'appel « Aux jeunes Français. Le Décalogue

23. Pour soutenir son ami, le ministre Delcassé, il a tenu des chroniques de politique étrangère en Une du *Figaro* et de *L'Indépendance belge*.

de 1915 » est d'abord publié le 4 janvier 1915 dans le journal *Excelsior*, puis le 25 janvier dans le journal suisse *Le Gymnaste Vaudois*²⁴. Il est également édité sous la forme d'une affiche par *Excelsior* et diffusé dans les lycées de métropole, mais également semble-t-il au Maroc. Destiné aux lycéens de la classe 1916, il frappe d'abord par la grandiloquence de son préambule.

Il n'est pas éternel celui-là et n'a point la prétention de remplacer la religion ou de suppléer la morale. C'est tout simplement le relevé des devoirs qui s'imposent à la jeunesse française à l'heure où s'ouvre pour la Patrie une ère nouvelle, inattendue. La promesse fructueuse y alternera avec le danger des occasions manquées ; des éclairs de puissance sillonnent un ciel chargé de nuées. L'instant est solennel. Nous sommes à un des tournants essentiels de l'histoire de France. Le monde qui va surgir n'est pas celui d'hier – pacifié – et leur conflit des énergies soulevées ne cessera pas avant longtemps. Ayez confiance, mais prenez soin d'être, comme le grand ancêtre, sans peur vis-à-vis d'autrui et sans reproche vis-à-vis de vous-même. Le jeune Français est le "Maître de l'Heure". Jamais plus haute et plus noble responsabilité n'a pesé sur lui. En songeant à ces choses a été rédigé le décalogue de 1915. Que chacun l'apprenne et le cultive dans son cerveau.

La loi I stipule que « c'est à la jeunesse française qu'il appartiendra de décider si la présente guerre doit n'être qu'un assaut vaillamment repoussé ou s'il doit en résulter le triomphe de la civilisation française ». La « bienfaitante invasion du commerce, de l'industrie, de la science, des lettres, de l'art français », qui est espérée au sortir de la guerre, doit résulter de la transformation du jeune Français en un être « plus sain, plus digne, plus moral ». Pour cela, Pierre de Coubertin envisage un développement des facultés physiques par « les longues marches, la course, la natation, les sauts imprévus, les rudes escalades » pour y gagner « des muscles, du souffle, des estomacs solides et des jarrets d'acier » (lois II à VII), l'apprentissage de l'histoire de France et des autres peuples comprise comme le reflet d'une « saine émulation internationale » (loi VIII), l'intégration du patriotisme comme valeur supérieure (loi IX), la promotion de l'initiative individuelle stimulée par le jeu des concurrences (loi X). S'il prépare l'après-guerre, ce décalogue ne peut être considéré comme un appel à la paix, qui eût d'ailleurs été le premier après celui du pape Benoît XV à la Toussaint 1914. Assurément, Pierre de Coubertin n'a pas perçu la violence inédite de cette guerre d'un nouveau genre. Pacificateurs et patriotiques, tout entier parcourus par la référence darwinienne du *struggleforlife*, ces dix commandements des jeunes sportifs, croisés de la patrie, illustrent le combat que doit livrer la culture française, à la fois cocardière et universaliste, contre la prétendue barbarie des Germains.

À l'issue d'un véritable tour de France des lycées, il rend en mars 1915 son *Rapport sur l'amélioration et le développement de l'éducation physique*, il

24. On en trouvera une reproduction dans Yves-Pierre Boulongne, *La Vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin (1863-1937)*, Ottawa, éd. Léméac, 1975, p. 454.

réalise ainsi une rare incursion du côté de « l'ordre primaire ». Il attend de l'instituteur qu'il soit soutenu financièrement par une « Caisse nationale de l'éducation physique » pour se transformer en « débrouillard » chargé de semer « l'épidémie sportive » parmi ses élèves. Probablement éconduit, il en profite alors pour installer en catimini le siège du CIO à Lausanne et obtenir une demi-reconnaissance des autorités helvétiques par signature le 10 avril 1915. Dès lors, il s'éloigne d'une France où l'Union sacrée connaît ses premières lézardes. Tout au plus contribue-t-il à la propagande au sein du Service de la Presse au Quai d'Orsay en rédigeant des petits ouvrages d'histoire patriotique qui intègrent les destinées des peuples européens. Bientôt il ne lui reste plus qu'à s'exiler à Lausanne où il compte mettre à l'abri le siège de l'olympisme.

LA CONTRIBUTION DES SPORTS À LA VICTOIRE

Entre l'annonce de son programme de paix en « quatorze points » par le président Wilson en janvier 1918, et l'ouverture de la conférence de la Paix à Paris en janvier 1919, Pierre de Coubertin et ses collègues du CIO en viennent à se convaincre que le sport a non seulement permis une meilleure résistance des armées alliées, mais qu'il a contribué à la victoire finale. Le 24 février 1918, devant le cercle des Hellènes libéraux de Lausanne²⁵, il établit un premier lien entre pratique des sports et production de force nationale tout en reconnaissant d'ailleurs que sa démonstration est moins acceptée en Europe, en particulier en France où il a échoué à imposer ses vues, qu'en Amérique.

Nous savions déjà avec certitude, avant que la guerre générale fût déchaînée, que la Renaissance sportive avait créé de la force nationale par la culture des énergies individuelles. La grande tragédie présente l'a prouvé d'une façon péremptoire et sanglante. L'histoire fixera le tracé de la courbe ascendante qui a permis à la République d'écrire en quarante ans la plus admirable des épopées coloniales et de conduire la jeunesse à travers les dangers d'un pacifisme et d'une liberté poussés à l'extrême jusqu'à cette mobilisation d'août 1914 qui restera un des plus beaux spectacles que la Démocratie ait donnés au monde. Le rôle que le sport joua dans ce relèvement a été aperçu de l'autre côté de l'Océan et mieux apprécié sans doute qu'en Europe même. Mais la France n'est qu'un exemple de plus de la vertu des formules grecques perfectionnées par la civilisation anglo-saxonne... Quels qu'aient été les procédés employés – ingérence de l'État ou initiative privée – la culture des énergies individuelles par le moyen du sport s'est partout épanouie en force nationale. La Suède et l'Allemagne le reconnaissent comme la Belgique et la Suisse.

25. Pierre De Coubertin, *Ce que nous pouvons maintenant demander au sport...*, Lausanne, éd. de l'Association des Hellènes libéraux de Lausanne, 1918.

En décembre 1918, il hésite encore à attribuer seulement aux sports la capacité de résistance des troupes aux premiers assauts. C'est pourquoi il convoque la notion de « culture physique » qui lui permet d'englober les gymnastiques.

C'est parce que le besoin de culture physique née de l'accoutumance existait en Angleterre, aux États-Unis, en Bohême... que des armées surprenantes ont pu être improvisées ; c'est parce qu'il avait commencé de naître en France que la résistance de ce pays a dépassé toute attente²⁶.

C'est seulement en janvier 1919 qu'il franchit le pas en affirmant que, aux côtés de l'éducation physique, « les sports sont au premier rang des artisans de la victoire ».

C'est à eux que l'on doit les improvisations magnifiques qui ont rendu possible à l'Angleterre et aux États-Unis de transporter sur le théâtre de la guerre des armées inattendues. C'est grâce à eux que les vaillants Sokols ont couvert de lauriers leurs patries avant même que les frontières n'en fussent délimitées et les libertés assurées. C'est par eux que la France, aussi héroïque mais infiniment plus forte qu'en 1870, a su dresser devant l'invasion un puissant rempart musculaire. Après avoir ainsi préparé d'incomparables soldats, l'athlétisme a su encore entretenir leurs ardeurs et consoler leurs souffrances. On a joué au football, on a fait de l'escrime et de la boxe tout près du front et très loin aussi, dans les tristes camps de prisonniers. L'opinion connaît ces choses et les apprécie. Un enthousiasme mérité va consacrer la valeur de l'éducation physique et proclamer le triomphe des sports²⁷.

C'est son collègue américain William Sloane qui, le premier, a poussé le raisonnement plus loin lorsque, dans un courrier du 27 août 1918, il affirme sa « ferme conviction que les puissances occidentales sont plus fortes à cause de la pratique des sports d'extérieur²⁸ », ce qui est une manière de diminuer le rôle des gymnastiques, notamment allemande, dans la contribution à la victoire. Précisant en outre que « nos soldats ont fait la démonstration de leur amour du sport dans chacun de leur cantonnement », ce dernier imagine même en faire un argument de propagande en faveur des jeux olympiques : « the Olympic thing doit pouvoir en tirer avantage ». Quelques semaines plus tard, le comte belge Henry de Baillet-Latour glose à son tour sur l'utilité des sports en temps de guerre, sans que l'on sache dans son cas s'il considère les gymnastiques comme partie intégrante des sports :

La pratique de ceux-ci (les sports), en même temps qu'elle fortifie et assouplit le corps, enseigne aux jeunes gens l'esprit de discipline et le mépris du danger.

26. Pierre De Coubertin, « Lettre VI », *Gazette de Lausanne*, 4 décembre 1918. Les XX lettres qu'il publie dans ce journal entre août 1918 et avril 1919 lui servent à combler la lacune de la *Revue olympique*, interrompue en août 1914, et dont les collections ont brûlé lors des bombardements de Gand où se trouvait son imprimeur.

27. Pierre De Coubertin, « Lettre à Messieurs les membres du Comité international olympique », Lausanne, janvier 1919.

28. Lettre de William Sloane à Pierre de Coubertin, 27 août 1918, Archives du CIO, Lausanne.

C'est certainement au grand développement des sports dans ces dernières années que notre jeunesse, élevée sans esprit militaire, doit d'avoir été capable de former en quelques mois les soldats qui ont combattu sur l'Yser²⁹.

Mais la victoire militaire pourrait bien annoncer une future défaite, sociale celle-ci, devant les forces révolutionnaires qui se lèvent à l'Est. En post-scriptum d'une lettre adressée à son collègue suisse Godefroy de Blonay le 4 novembre 1918, Pierre de Coubertin révèle le fond de sa pensée : « Sardanapale, c'est le bolchévisme. Ils se réjouissent en lui à Berlin³⁰. »

LA PAIX SOCIALE PAR LE SPORT CONTRE LE COMMUNISME

Déjà, lors de sa conférence du 24 février 1918, il avait abordé cette question de l'utilité des sports dans l'élaboration d'une nouvelle société : « Or le sport peut quelque chose de plus pour nous ; il nous assurera demain, si nous savons le lui permettre, le bien essentiel hors duquel nulle réfection durable ne serait possible : la paix sociale. » Contre les appétits ploutocratiques insatiables et la soif de domination poussée jusqu'à la folie », et pour éviter que « la révolte contre des injustices trop longtemps supportées contribue à tenir la civilisation sous la menace d'un lendemain de guerre qui pourrait être pire que la guerre elle-même », Pierre de Coubertin imagine une troisième voie, sportive. Il veut préparer « les forces motrices de la collaboration de tous les citoyens » afin d'« ouvrir aux nouvelles générations le chemin d'un civisme intelligent et pur, d'une coopération fraternelle et joyeuse ». Ce combat, il le mène à la fois contre le capitalisme, par anti-ploutocratie, et contre « l'utopie du communisme intégral », par défense de la propriété et rejet de toute révolution. Sa solution : « le gymnase grec antique rénové », soit un complexe culturel ouvert à tous publics qui comprendrait « des terrains et des édifices sportifs, des bains-douches », ainsi qu'un théâtre de verdure fonctionnant comme « une sorte d'université populaire ».

Prenant acte des trois réformes sociales majeures qui sont sorties, selon lui, de la guerre : « une organisation du travail distribué et rémunéré selon de plus justes principes, une meilleure délimitation entre le domaine des services publics et celui de l'initiative privée, un enseignement mis à la portée de tous et non plus monopolisé par le petit nombre », il propose de remplacer les solennités des Églises, des monarchies, et des Républiques, par « le culte qui s'organisera autour des exercices de la jeunesse, symbole de la pérennité de la race et des espérances de

29. Lettre de Henry de Baillet-Latour à Pierre de Coubertin, non datée, Archives du CIO, Lausanne. Le contexte permet d'inférer une datation légèrement antérieure à l'armistice.

30. Lettre de Pierre de Coubertin à Godefroy de Blonay, 4 novembre 1918, Archives du CIO à Lausanne.

la nation ». Et, retrouvant les accents de son appel de 1910 pour ouvrir aux prolétaires « les portes du temple », c'est-à-dire du club de sport, il imagine prolonger l'Union sacrée sur le stade.

Jadis la pratique des sports était le passe-temps occasionnel de la jeunesse riche et oisive. J'ai travaillé trente ans à en faire le plaisir habituel de la petite bourgeoisie. Il faut maintenant que ce plaisir-là pénètre l'existence de l'adolescence prolétarienne. Tous les sports pour tous [...] Ce sera ma contribution à ces réformes sociales dont le principe a servi de base au pacte de l'union sacrée pendant cette longue guerre et dont la réalisation devra être loyale et prompte si on ne veut pas que la civilisation saute comme une chaudière sans soupape³¹.

Pour éviter la lutte des classes, il adapte les thèses du solidarisme républicain à l'associationnisme sportif, paré de toutes les vertus morales et hygiénistes. Le sport est, selon lui, capable de résoudre la question sociale et de servir d'utopie démocratique.

Le groupement sportif est, en quelque sorte, la cellule de la démocratie parce que, seule, y subsiste l'inégalité issue de la nature tandis que l'inégalité artificielle introduite par les hommes en est bannie, parce que l'entraide et la concurrence y voisinent obligatoirement, parce que le sport, niveleur de classes, est aussi un dérivatif puissant à tous les instincts mauvais, un antidote de l'alcoolisme, un pourchasseur de la tuberculose, un agent d'hygiène physique et morale sans égal à l'heure actuelle, parce qu'enfin il engendre des germes d'observation, d'esprit critique, de contrôle de soi-même, de calcul dans l'effort et dans la dépense d'énergie, de philosophie pratique dans l'insuccès, qualités dont la génération présente a un tel besoin que faute de les posséder, elle serait presque certaine de faire faillite à la tâche qui l'attend.

À l'approche des Jeux d'Anvers 1920, il lance même un appel auprès des fédérations et des sociétés sportives pour qu'elles ouvrent « des cours gratuits ou presque gratuits de tous les sports pour la jeunesse prolétarienne³² », car « l'heure de la revanche du prolétariat a sonné [...] qui submerge une élite qui n'a pas toujours su rester digne de ses privilèges ». Au sport qui possède « une puissance d'apaisement immense », il attribue la faculté de « servir d'amortisseur aux poussées sociales trop brutales ». On comprend mieux dès lors pourquoi il n'aura de cesse de se rapprocher du Bureau international du travail installé à Genève à l'été 1919. En harcelant son directeur Albert Thomas pour qu'il intègre le sport dans la question des loisirs ouvriers, il vise également à contrer les progrès du sport socialiste comme du sport bolchévique³³.

31. Pierre De Coubertin, « Lettre VI », *op. cit.*

32. Pierre De Coubertin, *Le Sport est roi*, brochure spéciale, Anvers, 1920.

33. Patrice Cholley, *Pierre de Coubertin, la deuxième croisade : améliorer la condition humaine par le sport et l'éducation, facteurs de paix universelle*, Lausanne, éd. du CIO, 1996.

UNE « OLYMPIADE DE GUERRE » COMME ENTRÉE EN PAIX

La Grande Guerre n'est pas achevée que Pierre de Coubertin et ses collègues tentent non seulement de remettre en route le CIO, mais surtout songent à organiser les jeux olympiques de 1920 et de 1924. C'est sans compter avec l'offensive américaine, par le truchement des YMCA, pour lancer des concours sportifs internationaux qui se substitueraient à des jeux olympiques, trop européens et trop français. C'est du moins l'analyse que nous en proposons en reprenant le récit élaboré par Thierry Terret dans son ouvrage sur les jeux interalliés de Vincennes³⁴. L'« olympiade de guerre » que Pierre de Coubertin veut mettre sur pied « en l'honneur des champions des armées alliées à Anvers... sinon à Rome ou Versailles (si Anvers choisissait l'année 1924)³⁵ », est une réponse au projet des YMCA et de l'armée américaine d'organiser à Vincennes des épreuves sportives pour les soldats et officiers non encore démobilisés et surtout désœuvrés.

Tant chez Pierre de Coubertin que chez Baillet-Latour sont bien présents le ressentiment et le désir de vengeance qui caractérisent la démobilisation culturelle ailleurs étudiée par Bruno Cabanes³⁶. Comme son président, le comte belge plaide pour des jeux entre Alliés. Et le choix d'Anvers, selon lui, offrirait l'occasion d'honorer les morts de la guerre et de « célébrer le rétablissement de la paix du monde », comme la victoire du droit sur la sauvagerie.

Tout le long de la route de la course de Marathon les tombes échelonnées rappelleront les noms des héros tombés pour la Patrie, soldats morts au combat ou civils fusillés, et quand le vainqueur entrera dans le Stade, ne croira-t-on pas voir le héros antique arrivant pour annoncer la victoire du Droit ?³⁷.

Quelques semaines plus tard, Pierre de Coubertin l'assure de son soutien pour l'organisation des jeux de 1920 et en profite pour définir ce qu'il entend par « olympiade de guerre ».

Point de fêtes publiques, ou du moins le minimum, une organisation aussi militaire que possible et simple, les concurrents et même les visiteurs qui le voudraient logés dans des camps, bref une vraie olympiade de guerre, empreinte de joie grave, de rapidité et de vouloir calme³⁸.

34. La première proposition de « jeux olympiques militaires » est formulée le 15 octobre 1918 par Elwood Brown, un jeune *chief athletic officer* à la YMCA, et elle est transmise par son supérieur hiérarchique au général Pershing le 27 novembre suivant. Cf. Thierry Terret, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, L'Harmattan, 2003, pp. 13-15.

35. Lettre de Pierre de Coubertin à Baillet-Latour, 3 décembre 1918, Archives du CIO à Lausanne.

36. Bruno Cabanes, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Le Seuil, 2004.

37. Lettre de Henry de Baillet-Latour à Pierre de Coubertin, non datée (avant le 11 novembre 1918), Archives du CIO, Lausanne.

38. Lettre de Pierre de Coubertin à Baillet-Latour, 27 février 1919, Archives du CIO à Lausanne.

Plus précisément encore, il s'agit de régler la double question de la participation des nations vaincues et des neutres aux jeux de sortie de guerre. C'est là un thème qui occupe la correspondance entre les membres du CIO du mois d'août 1918 à février 1920. En décembre 1918, à la veille de reprendre officiellement ses fonctions de président du CIO, Pierre de Coubertin est déterminé à s'opposer à la participation allemande. Son anti-germanisme se révèle plus fort que son pacifisme libéral.

Il va de soi en effet que pas un Allemand ne saurait être admis aux prochains Jeux. C'est un point sur lequel tous les alliés sont d'accord. Il est même des exaltés qui en voudraient exclure les neutres mais cela est impossible et constituerait d'ailleurs une maladresse sans égale. [...] Quant à l'Allemagne et à l'Autriche, nous pouvons considérer ces États comme provisoirement inexistant³⁹.

Leur collègue britannique, le révérend Coucy-Laffan, acquiesce à l'idée de jeux olympiques qui excluraient les Allemands mais pose la question des pays neutres.

Si nous parvenons à organiser une olympiade en 1920, je suis tout à fait d'accord avec l'idée de la baptiser « olympiade de guerre », étant entendu que les Allemands en seraient exclus mais que les neutres y seraient admis. Je serais heureux de savoir de quelles nouvelles vous disposez à propos de la présence allemande au sein du CIO. Il me semble qu'en ayant dissous leur Anschluss olympique, et si je ne me trompe, en ayant rompu formellement avec le CIO, ils ne peuvent plus se réclamer de leur statut de membres et leur réintégration ne pourra venir que d'une initiative du CIO. Nous ne pouvons que souhaiter une telle réintégration dans le futur mais, de mon point de vue, elle doit être reportée jusqu'au moment où nous pourrions compter sur une Allemagne loyale. Pour l'heure, [...] cela paraît très difficile, voire pratiquement impossible de rencontrer les collègues allemands au CIO, dans ce temple de la fraternité qui fonde notre existence en tant qu'organisation internationale⁴⁰.

À Godefroy de Blonay, le membre suisse du CIO, qui semble tout au contraire opposé à l'éviction des Allemands, Pierre de Coubertin adresse une réponse cinglante tant sur la participation des athlètes que sur la présence de sujets des anciens empires centraux dans le CIO.

Quoi qu'il arrive, il n'est pas question d'une participation quelconque des Allemands à la prochaine olympiade. Comment voulez-vous que les alliés le tolèrent ? Ceci est tellement clair que je n'hésiterai pas même à le dire tout haut. Dès lors, l'affaire ne regarde que les alliés et les neutres, et je ne crois pas qu'il y ait un moment à perdre pour établir notre position. [...] Windisch Graez, Collendo et Suistorpff (il s'agit des membres du CIO issus des empires centraux) ne représentent plus rien du tout que des souvenirs à notre égard et nous ne leur devons que les sympathies personnelles témoignées à d'anciens

39. Lettre de Pierre de Coubertin à Baillet-Latour, 3 décembre 1918, Archives du CIO à Lausanne.

40. Lettre de Coucy-Laffan à Pierre de Coubertin, 12 décembre 1918, Archives du CIO à Lausanne.

collègues ; les États près desquels ils étaient accrédités n'existent plus. Voilà mon point de vue qui est, soyez en sûr, celui de la grande majorité de nos collègues⁴¹.

Aussi, dans sa première lettre circulaire de janvier 1919⁴², s'empresse-t-il de rappeler à ses collègues qui porte la responsabilité de la guerre : « Pour 1916, tous les peuples de l'univers s'étaient donné rendez-vous à Berlin afin de célébrer dignement la VI^e Olympiade. L'empire allemand a préféré déchaîner une guerre effroyable et marquer ainsi d'une croix sanglante une date réservée au culte de la Jeunesse et de la Paix. » On notera qu'il prend bien soin de désigner comme responsable non pas « l'Allemagne et ses alliés » (article 231 du traité de Versailles) mais le régime impérial allemand.

La solution toute de diplomatie qu'adopte finalement le CIO évite les formes de l'exclusion pour ne pas compromettre le message de paix internationale que représentent déjà les jeux olympiques. Lors de son discours du 5 avril 1919 commémorant à Lausanne le 25^e anniversaire du rétablissement des jeux olympiques, Pierre de Coubertin prend bien soin de ne pas prononcer publiquement la non-admission des athlètes allemands et autrichiens. Il recourt à l'argutie suivante, étant entendu que les membres allemands et autrichiens du CIO sont soit décédés soit démissionnaires du fait de leurs absences répétées :

Le comité international olympique, à la suite des événements qui se sont produits depuis sa dernière séance (mai 1914) arrête, ainsi que suit, la liste de ses membres, en décidant que seuls les pays représentés au CIO auront droit de participation aux prochains Jeux olympiques⁴³.

CONCLUSION

De la préparation des jeux olympiques de Stockholm 1912 à ceux d'Anvers 1920, tout l'itinéraire de Pierre de Coubertin, toutes ses actions, toutes ses pensées, tout son être se trouvent ballottés entre le désir de paix en Europe et cette « haine de l'ennemi », allemand pour ce qui le concerne, si centrale dans la définition de la culture de guerre. Un tel état de double contrainte le conduit à élaborer et défendre des projets chimériques qui font du sport à la fois une préparation à la guerre et une contribution à la paix. Son activisme aux tendances autocratiques, ses collègues finiront par le lui reprocher, de même que les dirigeants des fédérations internationales

41. Lettre de Pierre de Coubertin à Godefroy de Blonay, 1^{er} décembre 1918, Archives du CIO à Lausanne.

42. Pierre De Coubertin, « Lettre à Messieurs les membres du Comité international olympique », Lausanne, janvier 1919.

43. Pierre De Coubertin, « Lettre n° 2 à Messieurs les membres du Comité international olympique, statuts du CIO et règlements relatifs à la célébration des Olympiades », avril 1919, dact., 6 pages, Lausanne, Archives du CIO.

sportives (FIS) apparues entre 1904 et 1914. Cela aboutira en 1921 à un partage des rôles entre CIO et FIS qui dure jusqu'à aujourd'hui : le CIO qui est l'organisation faîtière du sport mondial veille à la pérennité des jeux olympiques tandis que les FIS disposent du pouvoir de définir la nature des compétitions. La sortie de guerre olympique donnera lieu également à la mise sous contrôle de Pierre de Coubertin au sein de la Commission exécutive créée juste au sortir de la guerre, et à sa démission forcée en 1925.

Patrick CLASTRES

Professeur de chaire supérieure en khâgne

Lycée Pothier d'Orléans